



Des mesures contre ce «fléau pour la jeunesse et l'environnement»

Puffs Le député socialiste Karim Saïd demande au **Gouvernement bernois** la possibilité de faire de la prévention contre les cigarettes électroniques jetables. Le **Conseil** exécutif lui a répondu.

Le **Canton de Berne** envisage-t-il des mesures de prévention supplémentaires contre les puffs? Ces cigarettes électroniques jetables «ont envahi les cours de récréation» en raison de leurs parfums agréables et de leur prix abordable, regrette Karim Saïd. Raison pour laquelle le **député** socialiste biennois au **Grand Conseil** a récemment interpellé le **Conseil** exécutif sur ce sujet.

Rappelant qu'un jeune sur huit âgé entre 14 et 25 ans en Suisse en consomme régulièrement, selon une enquête d'Unisanté et de Promotion santé Valais, l'élu demandait au **Gouvernement** s'il comptait entreprendre des actions supplémentaires pour protéger la jeunesse.

Des mesures sont déjà en place

Car les puffs n'ont pas un impact sur la santé uniquement: elles sont aussi un fléau d'un point de vue environnemental, reprend Karim Saïd. Ces appareils devraient être éliminés via la filière des objets électroniques, or elles finissent le plus souvent dans les ordures ménagères, «quand ce n'est pas dans la nature», s'insurge l'élu. Le **Conseil** exécutif répond, de son côté, qu'un «certain nombre de restrictions au commerce des cigarettes électroniques» sont en place depuis la révision de la Loi sur le commerce et l'industrie (LCI). Ce texte interdit notamment la vente de puffs aux mineurs ainsi que la publicité pour ces appareils.

Le **Canton** ajoute mandater la Croix-Bleue pour réaliser des achats tests. Il ne voit pas, dès lors, la nécessité de nouvelles

réglementations **cantoniales**. En ce qui concerne la problématique environnementale, les autorités rappellent que les fabricants, importateurs et commerçants (comme les kiosques) sont tenus de reprendre gratuitement les puffs pour les éliminer de manière appropriée. Le **Conseil** exécutif ne voit alors «pas la nécessité d'une action **cantonale** pour mettre en place ou promouvoir un concept de collecte et de recyclage».

Karim Saïd prend acte de cette réponse et se réserve la possibilité d'aller plus loin dans sa requête. Il dit toutefois attendre le traitement d'une motion au **Grand Conseil** qui demande l'interdiction des puffs sur le territoire. Un pas qu'ont déjà franchi deux **cantons**, le Jura et le Valais, ces derniers mois. *ajr*



Les puffs sont actuellement interdites à la vente au moins de 18 ans dans le **canton de Berne**.

Keystone/Craig Mitchell/dyer